

Compte rendu du GT Informatique du 01 février 2018

FICHE 1 et 2 : Modernisation et évolutions dans un monde en mouvance !

Nous avons collectivement décidé de traiter les fiches 1 et 2 liées au regard des sujets et des implications. Un constat s'impose pour notre organisation :

Enfin l'administration reconnaît ce que l'on porte depuis 2014 et l'annonce de l'usage du convertisseur BluAge : il faut une compréhension pour pouvoir convertir le code. Au-delà, **un questionnement autour de l'abandon de GCOS et le portage sous Z/OS** : y a-t-il des projets de mutualisation ? En réponse, l'administration revient sur :

« GCOS : On ne veut pas rester les seuls clients de Bull on ne veut pas être « rançonné ». La maintenance sur GCOS nous coûte 2 fois plus cher qu'une maintenance de chez Z/OS. On est pragmatique et il n'y a pas de plan caché. Objectif stratégique : pouvoir sortir d'Atos en 2022.

Le but est de se garder le plus d'options possibles et de ne pas se retrouver menotté par un fournisseur.

Pour BluAge, un flash-back : peu de solutions, mais au final, même si le code n'est pas toujours élégant, cela a le mérite de fonctionner. »

Enfin, sur le choix des langages, certains points de gravité avec le java et PHP, cobol quant à lui marche bien ! Notre délégation est revenue sur les choix vers le libre mettant une attention appelée vers les équipes d'exploitation et les besoins de formation. La réponse de la centrale est rassurante arguant des capacités d'adaptation des équipes.

FICHE 3 : le prélèvement à la source : point d'étape et informations 2018

A la lecture de la fiche, le nombre de jours internalisés sur le PAS en 2018 est bien inférieur à 2017 et surtout au nombre de ceux externalisés. **Notre organisation dénonce ce recours externe** à défaut de recherche et de formation en interne à la DGFIP. Réponse de la centrale, « la décision est politique. Au-delà, un recrutement d'informaticien n'aurait de toute façon pas été prêt assez tôt pour intervenir sur le PAS. »

Affaire à suivre dans le cadre des orientations dévolues à CAP 22 et à une mutualisation et une synergie des compétences intra fonction Publique. Au-delà de cette seule externalisation on voit « ressurgir » l'interministérialité.

Crispation : le rattachement administratif des ESI des DOM sur la DiSi SE

Nous revenons sur le sujet au regard du débat et des arguments que nous avons avancés au **CTR du 12 octobre**, présidé par le DGA, lequel avait considéré ce rattachement comme effectif malgré un **vote nettement défavorable de toutes les OS représentatives**.

Le débat fut long et nourri par l'intervention de deux collègues ultramarins venus témoigner des difficultés concrètes qu'ils rencontrent quotidiennement depuis l'annonce de ce rattachement, effectif depuis le 1^{er} février 2018.

FICHE 4 : libération des salles d'hébergement

Notre délégation revient sur les salles, leur utilité et demande les motivations du SSI à fermer ces entités. La réponse de la centrale se place sur l'offre haut de gamme de ces salles et une cible qui va aller en baissant en deçà de 5 salles blanches.

La gestion RH au centre du débat est surveillée de près par notre organisation, sur le sujet, le SSI se veut rassurant et sera lui aussi attentif aux situations individuelles. Il prend d'ailleurs l'engagement de mettre en œuvre une fiche RH relative aux impacts de ces fermetures.

FICHE 5 : le PAR et consorts, l'assistance en perte de vue !

Notre organisation, est de tout temps, attachée aux sujets liés à l'assistance des utilisateurs, c'est-à-dire à celle dévolue aux agents. La mise en œuvre du PAR (parcours d'assistance rénovée) affaiblit la qualité de la mission d'assistance et renverse la charge vers l'agent lui-même qui doit essayer de s'auto-dépanner avant de recourir au formuel pour seul contact de son assistance, laquelle doit prendre en charge l'incident, le résoudre (cela passant souvent par un appel pour savoir de quoi il retourne) et une fois résolu, l'obligation de faire un « contre-appel » prévenant l'agent de la résolution. En gros, **c'est lourd, long et moins bon pour tout le monde !**

Sur le sujet, notre opposition face à l'administration reste pleine et entière depuis 3 GT. Les fiches nous sont remises chaque fois, avec de nouveaux services entrants dans le dispositif sans prise en compte de nos arguments ni même laisser la possibilité à l'utilisateur de choisir le vecteur de communication avec son assistance, le libre choix – libre droit, revendicatif informatique inaliénable !

Pour l'administration, campée sur ses positions : « La sphère informatique est « protégée » des suppressions d'emplois. le modèle du PAR est un plus pour l'utilisateur et un plus pour les AT des plateaux d'assistance. Eh bien, de cela nous jugerons... »

FICHE 7 : Outil 3^E

À l'heure où se développent toujours le **bilan de compétences et l'entretien** autour de ces dernières, Solidaires Finances Publiques reste très attentif sur ces sujets. **Nous sommes donc intervenus afin de connaître les réelles intentions du SSI** sur le développement de cet outil local à toutes les DiSi, 3E recouvre toutes les données d'un agent de la sphère, son parcours, ses compétences...une mine d'informations, lesquelles pourraient servir à bien des choses en somme.

La réponse très étayée de l'administration est rassurante, « l'outil est un outil de GPEEC et non de profilage ou de flicage ». Pour lever tous nos doutes, nous serons invités à sa présentation. Il permet d'établir une cartographie du personnel et de la répartition des compétences.

FICHE 8 : Épreuve informatique au concours d'IP

Très bien mais pourquoi ne pas étendre à tous les corps ?

FICHE 9 : Préfiguration RH...

que dire que nous n'ayons déjà écrit. Nous vous renvoyons vers L'unité et articles du site.

FICHE 10 CLIC'ESI

La lecture de la fiche montre une envolée des volumes d'impression sur les derniers mois. Va-t-il y avoir fermeture des ateliers semi-industriels notamment sur l'ESI Paris Montreuil. L'obligation ferme du délai de 2 jours est un enjeu pour l'administration à laquelle elle répond par un **déplacement de la charge des ateliers semi-industriels vers les industriels**

Questionnement autour de l'atelier de **Limoges** qui a participé au lancement de CLIC ESI, très forte inquiétude des agents.

Notamment parce que l'AT est sur la sellette.

Réponse de l'administration : « La fiche était rédigée pour CLIC ESI, sans évaluation d'impact sur les ateliers eux-mêmes. On va se donner de la visibilité »

Notre organisation a fait la même remarque s'agissant de l'atelier de **Montreuil**.

En toute fin de séance, nous avons fait part de nos questions diverses, chacune relative à des situations remontées des DISI.